



RÉSEAU VOLTAIRE

pour la Liberté d'Expression

Publication hebdomadaire - N° 185-186 - Période du 02/12/98 au 15/12/98 - 4^e année - 10 FF

(98/0348) La vérité que nous ne voulons pas connaître

Au cours des cinquante dernières années, l'humanité aura été hantée par la terreur nazie. À partir de conventions et d'institutions internationales, nous avons voulu nous protéger du retour de la barbarie industrielle, sans jamais songer que nous pourrions, à notre tour, devenir des bourreaux.

Pourtant, voici quatre ans, dans de lointaines contrées africaines, en quelques semaines, 800 000 personnes ont été découpées à la machette, selon un plan longuement mûri sous l'œil attentif de l'Élysée et du Palais apostolique. Au Rwanda, une dictature catholique avait réduit une population entière au servage. Du monde entier, les dirigeants de l'Internationale démocrate chrétienne venaient admirer l'ordre librement consenti qui régnait à Kigali. « Amis de la France », les dirigeants rwandais s'étaient progressivement passionnés pour les théories raciales du début du siècle, transposées aux populations locales. L'Église assurait la traduction et la diffusion de *Mein Kampf*. Formés, encadrés et armés par l'Élysée, les partisans du Hutu Power se préparaient, au vu et au su de tous, à « la solution finale » de la « question tutsie ». À Paris, ce nazisme tropical était considéré comme une curiosité exotique. Le racisme, savamment dénommé "ethnisme" ou "tribalisme", était théorisé comme un mode de gouvernement juste, adapté aux indigènes. La démocratie qu'on leur souhaitait n'était pas le gouvernement de la Raison, mais la dictature de la majorité raciale.

L'élimination du dictateur, par plus dur que lui, fut l'étincelle qui embrasa le pays. La violence qui avait été mise en place par la France et le Vatican se déchaîna subitement. Les prêtres séparèrent eux-mêmes leurs paroissiens, ordonnant aux uns d'immoler les autres. Tandis que la France déployait ses forces pour masquer ses crimes.

Dans une démocratie comme la nôtre, les élus représentent les citoyens, et les citoyens sont donc responsables des crimes commis par leurs élus. Nous n'avons pas nous-mêmes levé la machette à Kigali, mais nous avons laissé l'appareil d'État français agir sans contrôle. 800 000 personnes sont mortes parce que nous n'avons pas exercé notre citoyenneté.

Au moment où la mission parlementaire d'information rend son rapport, au moment où la lâcheté se cache derrière le mensonge, nous n'avons pas cherché à apporter d'explication définitive, mais nous avons voulu vous présenter quelques clefs de décryptage.

Thierry Meyssan

(98/0349) Organigramme

	1992	1993-1995	1995-97
Président de la République	F. Mitterrand	F. Mitterrand	J. Chirac
Secrétaire général de l'Élysée	H. Védrine	H. Védrine	D. de Villepin
Conseiller aux Affaires africaines	J-C. Mitterrand	B. Delaye	M. Dupuch
Chargé de mission Affaires africaines	Th. de Beaucé	Th. de Beaucé	B. Diguët
	G. Vidal	X. Patier	J-L. Delaunay
Chef état-major particulier	C. Quesnot	C. Quesnot	
Comité des chasses présidentielles	F. de Grossouvre	F. de Grossouvre (†)	
Premier Ministre	P. Bérégovoy	E. Balladur	A. Juppé
Chef du cabinet militaire	P. Lecoindre	P. Lecoindre, A. Courthieux	J-P. Kelche
SGDN	G. Fougier	A. Lerche	J. Picq
Ministre des Affaires étrangères	R. Dumas	A. Juppé	H. de Charette
Directeur des Affaires africaines	P. Dijoud	J-M. de La Sablière	J. Courbin
Ambassadeur Kigali	G. Martres	J-M. Marlaud	
Ambassadeur Kinshasa	J. Depaigne	J. Depaigne	
Ministre de la Coopération	M. Debarge	M. Roussin, B. Debré	J. Godfrain
Conseiller de coopération militaire	J-M. Bruno	P. Jehanne	M. Rigot
Mission militaire de Coopération	J. Varret	J-P. Huchon	
Ministre de la Défense	P. Joxe	F. Léotard	C. Millon
Chef du cabinet militaire	J. Rannou	J. Rannou, P. Mercier	R. Germanos
État-major	J. Lanxade	J-P. Douin	J. Dewatre
DGSE	C. Silberzahn	J. Dewatre	
Ministre de l' Action humanitaire	B. Kouchner	L. Michaux-Chevry	B. Kouchner

Éditeur : Réseau Voltaire pour la liberté d'expression. Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, publiée au *Journal Officiel* du 2 mars 1994. Siège social : 8, rue Auguste-Blanqui. F-93200 Saint-Denis. Adresse postale : BP 35, F-93201 Saint-Denis cedex. Tél. : 01.48.09.20.54. Fax : 01.48.09.20.15. Adresse électronique (e-mail) : <ferney@worldnet.fr>. Serveur internet : <http://www.reseauvoltaire.net>. Directeur de la publication : Thierry Meyssan. Secrétaire de rédaction : Serge Marchand. Correcteurs : Guy Barbey et Lydia Chenal. Rédacteurs : Mathieu Arouet, Mehdi Ba, Raphaël Meyssan. Documentaliste : Vittoria Donati. Imprimerie spéciale. ISSN 1261-050X. CMPAP n° 76564AS. Dépôt légal à parution. Reproduction autorisée avec mention de la source : "Réseau Voltaire". 48 numéros par an. Abonnement annuel : France 390 FF, Allemagne 155 DM, Belgique 3 200 FB, Royaume-Uni 50 £, Suisse 125 FS.

INDEX DES PROTAGONISTES FRANÇAIS

• **Aurillac** (Michel)

(98/0350) Né le 11 juillet 1928 à Marseille, ancien élève de l'ENA (promotion « Paul Cambon »). Fondateur du Club 89. Ministre de la Coopération (1986-88). Il est l'un des experts Afrique de Jacques Chirac au RPR. Il participa, fin avril 1994, à une réunion secrète à Gbadolite (fief zaïrois de Mobutu), avec Herman Cohen (le « Foccart américain »), Robert Bourgi (autre conseiller Afrique du RPR), Jacques Foccart lui-même, et Max-Olivier Cahen (conseiller du PS belge). La rencontre visait à réhabiliter le Zaïre de Mobutu sur la scène internationale, afin qu'il serve de base arrière aux génocidaires en déroute.

• **Balladur** (Edouard)

(98/0351) Né le 2 mai 1929 à Smyrne, ancien élève de l'ENA (promotion « France-Afrique »). Conseiller du Premier ministre, Georges Pompidou (1966-68), puis secrétaire général de l'Élysée pendant la maladie de Georges Pompidou (1973-74). Ministre de l'Économie et des Finances (1986-88), Premier ministre (1993-95), candidat malheureux à la présidence de la République (1995). Informé des événements en préparation, il anticipe un voyage en Chine pour ne pas être présent à Paris le 6 avril 1994 et pouvoir dégager sa responsabilité. Il reçut néanmoins en visite officielle Jean-Bosco Barayagwiza (leader du parti raciste CDR) et Jérôme Bicomumpaka (ministre des Affaires étrangères du gouvernement intérimaire), deux responsables du génocide, le 27 avril 1994, alors que celui-ci durait depuis vingt jours.

• **Barril** (Paul)

(98/0352) Né le 13 avril 1946 à Vilnay, capitaine de gendarmerie. Responsable du GIGN, bien qu'étiqueté à l'extrême droite, il fut recruté par Charles Hernu pour assurer la sécurité de François Mitterrand. Impliqué dans de nombreuses affaires et coups tordus, en France et à l'étranger, sans que l'on sache jamais s'il travaille pour des services d'État ou pour lui-même, il dirige aujourd'hui une nébuleuse de sociétés privées de renseignement (Secret, Protection conseil sécurité, Groupe privé Barril, Quiétude). En 1990, il fut engagé pour réaliser un audit de l'armée rwandaise (cf. *Libération* 29/07/94). Il se présente comme ancien conseiller du président Habyarimana. Dans une interview à *Playboy* (03/95), il déclare : « *Il y aurait matière à écrire un livre sur l'héroïsme des services secrets français au Rwanda, face à l'Ouganda et au*

FPR (...) Des types qui ont pris des initiatives folles, qui ont fait des cartons à l'extérieur avec seulement quelques hélicoptères et quelques canons ». Selon Colette Braeckman, « *des témoins assurent l'avoir vu à Kigali avant l'attentat* » contre l'avion du président rwandais. Lui-même confie (cf. *Guerres secrètes à l'Élysée*) s'être trouvé au Rwanda le 7 avril 1994. Il y était encore le 27 avril, où il lève les couleurs à l'ambassade de France. À la mi-juin, il est à nouveau de passage à Kigali : il affirme, alors au *Monde* et à France 2, détenir nombre de pièces à conviction se rapportant à l'attentat. Selon Patrick de Saint-Exupéry (*Le Figaro*, 31/03/98), le marchand d'armes Dominique Lemonnier aurait reçu la demande d'un proche de Barril de lui fournir deux missiles sol-air entre novembre 1993 et février 1994. Personnage clef dans l'affaire rwandaise, Paul Barril n'a été convoqué par la mission d'information parlementaire qu'à l'issue de ses travaux, le 9 décembre 1998. Malheureusement, le capitaine, qui était en déplacement aux États-Unis, n'a pu répondre à cette invitation.

• **Beaucé** (Thierry Martin de)

(98/0353) Né le 14 février 1943 à Lyon, ancien élève de l'ENA (promotion « Jean Jaurès »). Initialement étiqueté « gaulliste de gauche », il fonda l'Association des démocrates et fut associé au gouvernement socialiste d'ouverture. Personnalité brillante, il devint l'un des courtisans les plus proches du président Mitterrand. Ayant réalisé un beau mariage avec Simone Leclerc de La Verpillière, il est devenu propriétaire de l'abbaye de La Tour-de-Saint-Loup (Seine-et-Marne), où le président Mitterrand aimait à passer ses week-ends avec ses familiers. Ce parcours sinueux lui permit d'occuper diverses fonctions stratégiques comme conseiller d'Albin Chalandon (alors parlementaire en mission) pour les affaires pétrolières (1974-76), conseiller de l'ambassade de France au Maroc (1978), directeur des affaires internationales d'Elf (1981-86) lorsqu'Albin Chalandon en était président, secrétaire d'État auprès des Affaires étrangères (1988-91), chargé de mission pour les Affaires africaines et malgaches à la présidence de la République (1991-95). Il rejoint alors la direction de la Générale des eaux, rebaptisée Vivendi.

• **Bérégovoy** (Pierre)

(98/0354) Né le 23 décembre 1925 à Déville-lès-Rouen. Ouvrier à la SNCF puis à Gaz-de-France, il

entreprend une carrière de permanent syndical à FO puis à la CFDT. Il rejoint d'abord la SFIO, participe à la création du PSU, adhère à la FGDS, puis au PS. Proche de François Mitterrand, il dirige ses campagnes présidentielles, en 1981 et 1988. Nommé d'abord secrétaire général de l'Élysée, en mai 1981, il sera ministre de tous les gouvernements de gauche à partir de 1982 : Affaires sociales et Solidarité (1982-84), Économie, Finances et Budget (1984-86, 1988-92), Premier ministre (1992-93). Personnellement mis en cause dans « l'affaire Patrice-Pelat », il meurt par balle le 1^{er} mai 1994. Malgré les premières constatations médico-légales qui excluent le tir à bout portant, l'enquête, écourtée, conclut au suicide.

• **Chollet** (Lieutenant-colonel)

(98/0355) Conseiller du chef d'état-major des Forces armées rwandaises. Il fut remplacé par le lieutenant-colonel Maurin. *La Libre Belgique* (21/02/92) venait en effet de révéler qu'il était le véritable chef des armées rwandaises. Sa mission était : « *l'organisation de l'armée rwandaise; l'instruction et l'entraînement des unités; l'emploi des forces* » (source : ministère des Affaires étrangères du Rwanda, lettre de mission du 3 février 1992, reproduite en annexe du rapport de la mission française d'information).

• **Debarge** (Marcel)

(98/0356) Né le 16 septembre 1929 à Courrières, militant socialiste. Il fut notamment secrétaire national du PS chargé des relations extérieures (1981-85), plusieurs fois sénateur ou secrétaire d'État, puis ministre délégué à la Coopération et au Développement (1992-93). À ce titre, il déclarait au *Monde*, le 13 février 1993 : « *La France a favorisé et participé aux rencontres d'Arusha qui ont permis un accord entre pouvoir et opposition pour la formation d'un gouvernement de transition* ». Quelques jours plus tard, le 28 février, il appelait à Kigali les Hutus, à faire « *un front commun* » contre le FPR (cf. Gérard Prunier, *Rwanda, le génocide*, éd. Dagorno, 1997). Dans le contexte d'exaspération ethnique, sa déclaration fut accueillie par le Hutu Power comme un appel à la guerre raciale.

• **Debré** (Bernard)

(98/0357) Né le 30 septembre 1944 à Toulouse, fils de l'ancien Premier ministre gaulliste, Michel Debré, et frère jumeau de Jean-Louis Debré, ancien ministre de l'Intérieur. Urologue de réputation internationale, il devint le chirurgien de François Mitterrand. Pouvant difficilement se passer de sa présence, ce dernier,

(98/0358) **Clause secrète**

Une des clauses secrètes des accords de coopération avec les pays amis d'Afrique prévoient « *d'exfiltrer le président s'il a des ennuis* », a expliqué l'ancien ministre de la Défense Pierre Joxe lors de son audition du 9 juin 1998.

dont l'état de santé empirait, le fit nommer ministre de la Coopération (1994-95). Très proche de Charles Pasqua, il soutint Edouard Balladur contre Jacques Chirac. Considéré comme proche de l'Opus Dei, il présente les Hutus comme porteurs d'une « *foi catholique sincère et pure* ». Il s'est violemment positionné contre les accords d'Arusha qui étaient, selon lui, « *d'une stupidité à toute épreuve (...), une conjonction de bêtise et d'aveuglement* ». Ceux qui y croyaient étaient « *soit des utopistes, soit des hypocrites, soit des imbéciles — Rien n'interdisant d'être les trois à la fois !* » Dans son livre, *Le Retour du Mwami*, il dénonce ce qu'il considère comme une volonté hégémonique des Tutsis sur l'Afrique. Au cours de cette diatribe anti-tutsi, il commet d'étranges erreurs qui ne sont pas sans rappeler les théories du Hutu Power sur les « *faux Hutus* » (les opposants). Ainsi, il imagine qu'Agathe Uwilingiyimana, Premier ministre hutue issue de l'esprit d'Arusha, assassinée le premier jour du génocide, était tutsie. Il diffuse l'idée d'un double génocide : « *Le nettoyage ethnique organisé par les Tutsis se révèle aussi brutal et organisé que le génocide perpétré par les Hutus* ». Il qualifie les Tutsis de « *nazis* ».

• **Decraene** (Philippe)

(98/0359) Né le 5 octobre 1930 à Paris, auditeur à l'IHEDN. Journaliste, il fut longtemps chargé des affaires africaines au *Monde*, avant de diriger la lettre confidentielle *Marchés tropicaux*. Son épouse, Paulette Decraene, elle aussi spécialiste des Affaires africaines et de Défense, fut coresponsable du secrétariat particulier de François Mitterrand pendant ses deux septennats. Dans *Marchés tropicaux* (09/04/93), il présente Habyarimana comme « *un modéré démocrate (...), dont l'image a été ternie par la maladresse et les excès de quelques extrémistes hutu* ».

• **Delaye** (Bruno)

(98/0360) Né le 8 mai 1952 à Casablanca, ancien élève de l'ENA (promotion « Léon Blum »). Conseiller technique au cabinet du ministre de l'Industrie, Pierre Joxe (mai-juin 1981) puis des

ministres des Relations extérieures, Claude Cheysson et Roland Dumas (1981-84). Fonctionnaire délégué aux Affaires internationales auprès des ministres du Commerce extérieur, Édith Cresson et Michel Noir (1985-87). Ambassadeur au Togo (1991-92), conseiller du président Mitterrand en remplacement de Jean-Christophe Mitterrand (1992-95), puis ambassadeur au Mexique en remplacement de Paul Dijoud (depuis 1995). « *Le FPR, nous lui casserons les reins !* » a-t-il affirmé aux rapporteurs de la Commission internationale d'enquête en 1993 (propos qu'il démentit officiellement par la suite). Lorsqu'il dirigeait la cellule africaine de l'Élysée, il fit preuve de son autorité sur les milices génocidaires. Par un simple appel téléphonique, il arrêta les miliciens qui s'apprêtaient à donner l'assaut - filmés par plusieurs caméras de télévision - de l'Hôtel des Mille Collines où s'étaient réfugiées de nombreuses personnes.

• **Depaigne (Jacques)**

(98/0361) Né le 25 septembre 1938 à Saint-Lô, ancien élève de l'ENA (promotion « Marcel Proust »). Diplôme. Il fut notamment conseiller diplomatique du chef d'état-major des Armées (1986-89), et ambassadeur au Zaïre (1993-95).

• **Dewatre (Jacques)**

(98/0362) Né le 5 juin 1936 à Limoges, saint-cyrien et préfet, il est le beau-frère de l'amiral Jacques Lanxade. Jacques Dewatre fut chef de cabinet des ministres socialistes de la Coopération Jean-Pierre Cot (1981-82) et Christian Nucci (1983), préfet de divers départements et régions, puis directeur général de la DGSE (depuis 1993).

• **Dijoud (Paul)**

(98/0363) Né le 25 juin 1938 à Neuilly, ancien élève de l'ENA (promotion « Montesquieu »). Élu député giscardien des Hautes-Alpes (1967-73), il fut nommé secrétaire d'État dans les gouvernements Messmer, Chirac et Barre (1973-77) et président du Parti républicain pour la région PACA. Surtout, il fut le directeur général de la Compagnie commerciale Sucres et Denrées (1982-87) (cf. RV 98/0375) et de la Comidex (1984-86). En 1988, il entra dans la carrière diplomatique, et fut nommé ambassadeur en Colombie (1988-91). Bien qu'il fût ancien ministre, et contrairement aux usages de la Fonction publique, François Mitterrand le nomma directeur des Affaires africaines et malgaches au ministère des Affaires étrangères (1991-92), puis ambassadeur au Mexique (1992-94). Il se trouve à Mexico alors qu'un officier

de renseignement français, Joseph-Marie Cordoba-Montoya, était chef du bureau du président de la République, Salinas de Gortari. Il s'avérera que Cordoba-Montoya assurait la liaison entre le président et les cartels. En 1994, Paul Dijoud devient ministre d'État de la principauté de Monaco. Alors qu'on le présentait comme anti-chiracien, Jacques Chirac le nomme, en janvier 1997, chargé de mission à l'Élysée pour l'Amérique latine, puis ambassadeur à Buenos-Aires. Recevant Paul Kagame, en janvier 1992, alors qu'il était directeur des Affaires africaines et malgaches, il menaça : « *Si vous n'arrêtez pas le combat, vous ne retrouverez pas vos frères et vos familles, parce que tous auront été massacrés !* »

• **Godfrain (Jacques)**

(98/0364) Né le 4 juin 1943 à Toulouse. Considéré par Jacques Foccart comme son fils spirituel, il fut l'un des responsables du financement du SAC. Il participe à l'organisation de la manifestation du 10 mai 1968 sur les Champs-Élysées et devient le trésorier des CDR, association chargée de structurer la réaction. Député de l'Aveyron (depuis 1978), il devient ministre de la Coopération en 1995. Le 11 juin 1997, il déclarait dans *L'Autre Afrique* : « *Les résultats de l'Afrique francophone sont excellents. Elle est aujourd'hui complètement démocratisée.* »

• **Grossouvre (François de)**

(98/0365) Né le 29 mars 1918 à Vienne (Isère), médecin. Membre du Service d'ordre légionnaire (SOL), il rompt avec Darnant, en 1943, et rejoint le maquis de la Chartreuse (près de Grenoble). À la Libération, il affirme avoir été agent de l'Organisation de la résistance armée (ORA) infiltré au SOL. Sous le nom de code de « Monsieur Leduc », il devient chef du réseau stay-behind « Arc-en-ciel », installé par l'OTAN en France, dans le cadre de l'opération « Gladio ». Simultanément, il est chevalier de l'Ordre de Malte et ambassadeur de cet État souverain auprès du royaume du Maroc. Il conservera l'ensemble de ses fonctions secrètes et diplomatiques jusqu'à sa mort. Par ailleurs, il dirige les sociétés Le Bon sucre (1944-63) et A. Berger et Cie (1949-63). Très proche de François Mitterrand, il est le parrain de sa fille Mazarine et veille sur les secrets de famille, dont

(98/0366) **Des députés sous surveillance**

Le général Mourgeon a été chargé des « relations » entre la mission d'information sur le Rwanda et le ministère de la Défense.

aucun ne sera révélé de son vivant. En 1981, il est nommé chargé de mission à la présidence de la République. Il suit particulièrement les dossiers liés au Liban, au Maroc, au Gabon et à la Corée du Nord. En 1985, il est mis fin à ses fonctions, de sorte qu'il puisse être conseiller international des avions Marcel Dassault (1985-86). Il reste néanmoins président du Comité des chasses présidentielles mais prend progressivement de la distance face à François

Mitterrand. Il est retrouvé mort par balle le 7 avril 1994 dans son bureau du palais de l'Élysée. L'enquête judiciaire, écourtée, conclut au suicide.

• **Huchon** (Général de division Jean-Pierre) (98/0367) Né le 11 août 1940 à Montigny-lès-Cormeilles, saint-cyrien. Officier de renseignement, il fut en poste au Zaïre (1979-81) et au Liban (1984), colonel commandant le 1er RPIMa (1984-86). Très

(98/0368) Écrans de fumée

L'opération visant à faire capoter les accords d'Arusha, à assassiner le président Habyarimana, et à éliminer les dirigeants modérés, avait été préparée de longue date. L'enchaînement des faits montre, sans contestation possible, l'existence d'un complot, dont les partisans du Hutu Power étaient les acteurs, sans permettre pour autant de déterminer les commanditaires d'une opération aussi vaste et complexe. Sachant les mises en cause de l'Élysée qui ont été formulées, on attachera de l'importance à la manière dont la presse française a couvert les événements et, éventuellement, à la manière dont elle a pu être manipulée.

Le 6 avril 1994, vers 20 h 30, le Falcon 50 du président Habyarimana est abattu par deux missiles sol-air alors qu'il s'apprêtait à se poser à Kigali.

À 21 h 15, alors que la nouvelle n'est pas encore connue et que leur matériel a été installé dans l'après-midi, la garde présidentielle et les milices du parti présidentiel commencent à massacrer les dirigeants modérés.

• Le 7 avril 1994, la nouvelle est diffusée en France, où elle est traitée sommairement dans le contexte de la fin des auditions du procès Touvier.

À 20 h 30, toutes les chaînes de radio et télévision françaises diffusent un programme unique, le Sidaction, empêchant que l'information soit développée.

Alors que le Sidaction est commencé, l'intervention du président François Mitterrand est annulée, ainsi que la liaison satellite avec le Premier ministre, Edouard Balladur, en voyage en Chine. On apprend tardivement que le président est retenu à l'Élysée suite à la mort de François Durand de Grossouvre, survenue au palais aux environs de 19 h.

• Tous les titres de la presse française, le 8 avril au matin, sont consacrés au bilan du Sidaction.

Une information en chassant une autre, jamais le début des hostilités au Rwanda, ni le décès de François de Grossouvre, ne seront développés comme ils auraient dû l'être.

Ces faits appellent quelques relations complémentaires :

1) Le Sidaction 94 est le seul programme unique de radio et télévision jamais réalisé dans un État démocratique. Lors de sa préparation, trois associations (Association Didier-Seux, Projet Ornicar, Solidarité Plus) dénoncèrent « *une méthode totalitaire incompatible avec l'exigence pédagogique qui conduit toute action de Santé publique dans une société démocratique* ». La participation des stations privées fut acquise par l'entremise de Pierre Bergé, président d'Ensemble contre le sida et ami proche du président Mitterrand. Aux réunions préparatoires, Pierre Bergé se faisait accompagner par la personne qu'il avait engagée pour sa sécurité, un ancien chef de section des services spéciaux. Il avait été initialement prévu que le président Mitterrand serait interviewé pendant l'émission par l'un des deux animateurs, son neveu, Frédéric Mitterrand.

2) Plusieurs témoins ont assuré que François Durand de Grossouvre était opposé à une opération de durcissement à Kigali. Ceux qui, à l'Élysée et au sein des services, se heurtaient à lui interprétèrent son opposition comme une inféodation aux États-Unis, dont il était le contact officieux à l'Élysée. Des proches de François Mitterrand (Hubert Védrine en premier, puis René Souchon et Roland Dumas) ont intempestivement tenté d'accréditer la thèse du suicide en évoquant la sénilité du défunt, argument qui a été formellement démenti par son médecin personnel. À l'inverse, son ami, Paul Barril, a soutenu la thèse de l'exécution (cf. « *Guerres secrètes à l'Élysée* »). Aux obsèques du défunt, sa famille refusa que le président Mitterrand se tienne à ses côtés alors qu'elle s'afficha avec le président Amine Gemayel.

lié au général Quesnot, il fut son adjoint à l'état-major particulier du président Mitterrand (1989-93), puis chef de la mission militaire de coopération au ministère de la Coopération (1993-95). En 1995, il est nommé chef adjoint de la Force d'action rapide en ex-Yougoslavie, laissant ses fonctions à la mission de coopération à l'autre protégé du général Quesnot, le général Michel Rigot. À l'état-major du président de la République et au ministère de la Défense, il défendit l'approche classique des troupes de Marine (RPIMA) favorable à une instrumentalisation de l'ethnisme au service des intérêts français. Le général Huchon avait en charge le dossier rwandais, c'est pourquoi il s'est exprimé à huis clos devant la mission d'information, tandis que ses supérieurs, le général Quesnot et l'amiral Lanxade furent auditionnés en public. Du 9 au 13 mai 1994, en plein génocide, il reçut le lieutenant colonel Rwabalinda et l'assura d'un soutien diplomatique et matériel, (rapport de Ephrem Rwabalinda à ses supérieurs produit dans le *1^{er} Dossier noir Rwanda : la France choisit le camp du génocide*, Agir ici et Survie, L'Harmattan, 1994, ainsi que dans *Rwanda, un génocide français*, Mehdi Ba, éd. L'Esprit frappeur, 1997).

• **Jehanne** (Philippe)

(98/0369) Officier de la DGSE.

• **Joxe** (Pierre)

(98/0370) Né le 28 novembre 1934 à Paris, petit-fils de l'historien Daniel Halévy et fils de l'ancien ministre Louis Joxe. Ancien élève de l'ENA (promotion « Albert Camus »). Il entra dans les cabinets ministériels en 1967, alors que son père était garde des Sceaux du gouvernement Pompidou. Il fut chargé de mission auprès des ministres des Affaires étrangères, Maurice Couve de Murville et Michel Debré (1967-70) [période pendant laquelle Edouard Balladur était secrétaire général adjoint de l'Élysée, et Jacques Chirac, secrétaire d'État]. À cette date, il change d'étiquette politique et devient secrétaire général adjoint de la Convention des institutions républicaines. Désormais marxiste, il est élu député socialiste de Saône-et-Loire en 1973. Éphémère ministre de l'Industrie, en mai-juin 1981, il s'attache Bruno Delaye à son cabinet, avant de prendre la présidence du groupe socialiste à l'Assemblée nationale. Il est ministre de l'Intérieur de 1984 à 86, et à nouveau de 1988 à 91. À cette date, il est contraint de changer de fonction en raison de « l'affaire Doucé » et devient ministre de la Défense. En 1993, François Mitterrand le nomme Premier président de la Cour

des comptes.

• **Juppé** (Alain)

(98/0371) Né le 15 août 1945 à Mont-de-Marsan, ancien élève de l'ENA (promotion « Charles de Gaulle »). Fidèle de Jacques Chirac, il a appartenu à ses divers cabinets et gouvernements, depuis 1976. Il fut également conseiller technique du ministre de la Coopération (Robert Galley 1976-78), secrétaire général des Clubs 89 (1981), ministre des Affaires étrangères (1993-95), Premier ministre (1995-97) et président du RPR (1995-97). Comme l'ensemble des responsables français, il considère que la dictature de Juvénal Habyarimana était légitime car issue de l'ethnie majoritaire : « *Comment accepter que le FPR, s'il emporte la guerre, puisse imposer sa volonté à 80 % de la population ? Le régime Habyarimana constituait un barrage contre l'irruption de la barbarie* ». Il reçut en visite officielle Jean-Bosco Barayagwiza et Jérôme Bicomumpaka, deux responsables du génocide, le 27 avril 1994, alors que celui-ci durait depuis vingt jours.

• **Kouchner** (Bernard)

Biographie, cf. RV 97/0323.

• **Lanxade** (Amiral Jacques)

(98/0372) Né le 8 septembre 1934 à Toulon. Il fut chef du cabinet militaire des ministres de la Défense, André Giraud et Jean-Pierre Chevènement (1988), puis chef de l'état-major particulier du président Mitterrand pendant la guerre du Golfe (1989-91), et chef d'état-major des Armées (1991-95). Il déclarait en juillet 1994 : « *La France n'a pas de mandat d'arrêt concernant les membres du gouvernement [rwandais] précédent* » (les organisateurs du génocide).

• **La Sablière** (Jean-Marc Rochereau de)

(98/0373) Né le 8 novembre 1946 à Athènes, ancien élève de l'ENA (promotion « François Rabelais »). Diplomate, il fut représentant permanent adjoint de la France à l'ONU (1990-92) et directeur des Affaires africaines et malgaches au ministère des Affaires étrangères (depuis 1992).

• **Léotard** (François)

(98/0374) Né le 26 mars 1942 à Cannes, ancien élève de l'ENA (promotion « François Rabelais »). Giscardien, puis léotardien, il fut président du Parti républicain (1988-97). Ministre de la Défense (1993-95), il se rallia à toutes les options militaires du président Mitterrand. « *De toutes les conversations*

(98/0375) **Sucden**

Le groupe Sucden a souvent été cité, à tort ou à raison, comme acteur de certains événements survenus au Rwanda.

La Compagnie financière Sucres et Denrées S.A. a été constituée en 1952. Elle est domiciliée 20-22, rue de la Ville-l'Évêque à Paris. Autour d'elle ont été créées diverses sociétés satellites : Compagnie commerciale Sucres et Denrées, Société pour le commerce Sucres et Denrées, Sucres et Denrées Terme, Sucden, Mercuria Sucden, Sucden Technologies, Sucden Kerry. Le capital social de l'ensemble représente environ 400 millions de francs.

Ces sociétés sont administrées par Max Benhamou, Serge et Maurice Varsano. Elles ont été notamment dirigées par Paul Dijoud. Et ont pu être représentées par Georges Kentzler et Jean-Christophe Mitterrand.

que j'ai pu avoir avec le Président — c'est toujours délicat car le président Mitterrand n'est plus là —, la personne qui définissait avec le plus de précision les rapports de force entre les Anglo-Saxons et nous dans cette région, c'était le président de la République, avec un grand sens de la stratégie et de l'Histoire. Le président de la République avait une conception géostratégique dans cette région tout à fait précise, culturellement et historiquement étayée, qu'il exprimait sans cesse dans les conseils de Défense. »
(21/04/98)

• **Marlaud** (Jean-Michel)

(98/0376) Né le 3 novembre 1953, ancien élève de l'ENA (promotion « Pierre Mendès-France »). Diplôme. Conseiller technique du ministre du Commerce extérieur, Édith Cresson (1983-86) [auprès duquel Bruno Delaye était délégué]. Sous-directeur des relations avec les PVD au ministère des Affaires étrangères (1988-93), ambassadeur au Rwanda (1993-94), puis en Bolivie (depuis 1994). Jean-Michel Marlaud abrita à l'ambassade de France les organisateurs des massacres dès le début du génocide. Lors de l'opération Amaryllis, il organisa le retrait des ressortissants français en refusant d'évacuer le personnel tutsi de l'ambassade, voué à une mort certaine et imminente. « *On n'évacue pas les Rwandais* » répondait madame Marlaud aux familles qui la suppliaient (témoignage de Joseph Ngarambe, recueilli par la journaliste Anne Crignon et reproduit

dans *Le Génocide franco-rwandais* de Pascal Krop, éd. J-C. Lattès, 1994; témoignage de Pierre Gakumba, recueilli par Colette Breakman, *Rwanda : Histoire d'un génocide*, Fayard, 1994). Jean-Michel Marlaud tente de négocier avec le général Kagame qui refuse de le rencontrer, le considérant comme un inconditionnel de Habyarimana. Le FPR lui envoie finalement le colonel Kanyarengwe sans pouvoirs réels pour traiter avec lui.

• **Martres** (Georges)

(98/0377) Né le 31 janvier 1938 à Narbonne, diplomate français ayant accompli l'essentiel de sa carrière à l'ombre du gouvernement congolais. Ambassadeur de France à Kigali (1989-93), Georges Martres rédige, en octobre 1990, un rapport sur de prétendus « *combats intenses dans la capitale* » qui justifie l'envoi d'importants effectifs militaires français. Le 15 février 1991, dans un entretien à *Kangura*, le journal raciste paraguayen, il invoque la « *situation exceptionnelle* » qui explique les nombreuses entorses aux Droits de l'homme. En mars 1992, le massacre de plusieurs milliers de Tutsis a lieu au Bugesera, près d'un camp militaire français, c'est un essai avant le génocide. Un haut fonctionnaire de la Coopération s'en inquiète, mais « *de retour à l'ambassade de France à Kigali, on m'a seulement dit : vous n'avez pas l'autorisation de vous rendre là-bas !* » explique-t-il (*Le Canard enchaîné*, 23/06/94). L'ambassadeur refuse de se joindre aux représentants diplomatiques des pays de l'OCDE qui viennent s'en inquiéter auprès d'Habyarimana. En 1993, il explique à un membre de la Commission internationale des Droits de l'Homme que les nouveaux massacres qui viennent d'avoir lieu dans le Nord-Ouest ne sont que des « *rumeurs* ». Dans les cercles diplomatiques de Kigali, Martres fait l'objet d'une plaisanterie : il ne serait pas l'ambassadeur français au Rwanda, mais l'ambassadeur rwandais auprès de la France. Le général Habyarimana l'apprécie tellement qu'à son départ, il écrit au président Mitterrand pour lui demander de le maintenir à son poste.

• **Maurin** (Lieutenant-colonel Jean-Jacques)

(98/0378) Bras droit du lieutenant-colonel Chollet, qui dirigeait l'armée rwandaise, il le remplace à partir d'avril 1992, lorsque des « *fuites* » dans la presse rendent celui-ci trop voyant.

• **Mercier** (Général de corps d'armée Philippe)

(98/0379) Né en 1938, saint-cyrien. Aide de camp à la présidence de la République (1981-83), chef adjoint

du cabinet du chef d'état-major de l'Armée de terre (1985-87), chef de division à l'état-major des Armées (1991-92), chef du cabinet militaire du ministre de la Défense (François Léotard, 1994-95), chef d'état-major de l'Armée de terre (depuis 1996). Chargé de plusieurs missions humanitaires, sur divers théâtres d'opérations, dont Turquoise au Rwanda, il s'opposa aux officiers ultras qui souhaitaient en découdre avec le FPR. Ce républicain, très indépendant d'esprit, s'est opposé, en octobre 1997, aux modalités de réorganisation des armées.

• **Michaux-Chevry** (Lucette)

(98/0380) Née le 5 mars 1929 à Saint-Claude (Guadeloupe), avocate. Initialement militante socialiste, elle fut élue conseiller général (PS) de Saint-Claude, en 1976. En 1981, quelques mois avant l'élection présidentielle, elle quitte le PS et rejoint l'UDF. Progressivement, elle se rapproche de Michel Debré et finit par passer au RPR, pour qui elle devient député, en 1986. Jacques Chirac s'entiche d'elle et la pousse comme ministre délégué chargé des Affaires humanitaires dans le gouvernement Balladur (1993-95).

• **Mitterrand** (François)

(98/0381) (1916-1996) Étudiant, il scandait « *Mort aux métèques !* » au quartier Latin; président de la République, il déclarait à propos du drame rwandais « *Dans ces pays-là, un génocide, c'est pas trop important* » (confiance faite à l'un de ses proches au cours de l'été 1994, propos rapporté par Patrick de Saint-Exupéry dans *Le Figaro* du 12/01/98).

François Mitterrand, homme de la IV^e République, mène une politique explicitement coloniale. Sa nomination de ministre de la France d'Outre-mer (1950-51) détermine son action future. Il l'expliquera lui-même plus tard : « *Mon passage au ministère de la France d'Outre-mer est l'expérience majeure de ma vie politique dont elle a commandé l'évolution* » (*Politique*, Fayard, 1977, p. 53). Durant les années cinquante, il défend avec virulence la colonisation française. « *Sans l'Afrique, il n'y aura pas d'histoire de France au XXI^e siècle* », écrivait-il en 1957 dans un livre intitulé *Présence française ou abandon* (Plon,

(98/0382) **Trafic de drogues**

Le rapport de la Commission d'enquête des Nations-Unies sur les trafics d'armes en Afrique centrale, rendu public le 24 novembre 1998, indique que les chefs des milices Interhamwe et divers responsables du génocide de 1994 seraient à la tête d'un vaste trafic international de drogues. Les drogues, d'abord produites au Rwanda, auraient par la suite été importées d'Inde à destination du Kenya, de la Tanzanie et de l'Afrique du Sud. Ce trafic aurait financé leur armement et les divers conflits dans la région des Grands Lacs.

1957, p. 237). Face au mouvement indépendantiste algérien, il affirme : « *La seule négociation, c'est la guerre* ».

Après les décolonisations il continue de défendre ses idées pendant les années 1960-1970. « *Ce à quoi je croyais il y a vingt ans, j'y crois encore* » (*Politique*, présentation). « *Je dis que le premier devoir de la France, c'est de tout faire pour que les liens ne soient pas coupés, de tout faire pour que nos frères africains restent unis à notre destin... La France reste celle qui conduit, celle dont on a besoin, celle à laquelle on se rattache. Il ne pourra y avoir d'histoire de l'Afrique si la France est absente* » (*Politique*, p.86).

Président de la République, il n'opère pas de modification de sa vision des relations franco-africaines. « *Je ne peux pas signer – et je m'y refuserai – à la disparition de la France de la surface du globe, en dehors de son pré carré* » (*Le Monde*, 18 novembre 1983). Après le génocide rwandais, son discours reste le même et il déclare en novembre 1994 : « *Je le dis solennellement : la France doit maintenir sa route et refuser de réduire ses ambitions africaines. La France ne serait plus tout à fait elle-même si elle renonçait à être présente en Afrique* » (Discours d'ouverture de la conférence de Biarritz, 08/11/94).

Lorsque François Mitterrand arrive à la présidence, la France a déjà remplacé la Belgique au Rwanda, depuis les accords de 1962. Il établit aussitôt des relations amicales avec le président Habyarimana. Il lui déclare, en 1982 : « *Nos relations sont anciennes et la France a déjà reconnu en vous un ami fidèle, un homme sur lequel nous pouvons fonder une amitié durable* ».

Le président français est informé de l'offensive du FPR d'octobre 1990 alors qu'il se trouvait dans un avion revenant d'Oman. Il prend seul et secrètement la décision d'envoyer des troupes pour soutenir

Les archives du Réseau Voltaire
et de nombreux dossiers
sont consultables gratuitement
sur notre serveur Internet :
<www.reseauvoltaire.net>

l'armée rwandaise. Le 10 décembre 1990, le journal rwandais *Kangura*, publication raciste financée par des proches d'Habyarimana, publie un portrait de François Mitterrand avec en légende : « *Les grands amis, on les rencontre dans les difficultés* ». C'est dans ce même numéro que furent publiés les fameux « *Dix commandements du Hutu* » qui appellent à la haine raciale anti-tutsi.

De 1990 à 1994, M. Mitterrand attache une importance particulière à un pays dont il affirme que le dictateur « *représentait à Kigali une ethnique majoritaire à 80 %* ». Lors de ses déplacements, il se tient en permanence informé de la situation militaire au Rwanda (*Politique africaine*, octobre 1993). Durant le génocide, il apparaît comme le responsable français le mieux informé de la question. Lors des innombrables réunions de cellules de crise ou comités interministériels consacrés au problème, il expliquait aux autres la situation.

Il continue de recevoir les concepteurs et les réalisateurs du génocide alors même que celui-ci était dénoncé par la communauté internationale. Il fait porter des fleurs à Agathe Habyarimana à son arrivée en France, bien qu'elle soit membre du clan des ultras qui ont planifié les massacres. Au cours du mois d'avril 1994, il reçoit Jean-Bosco Barayagwiza et Jérôme Bicomupaka, deux responsables du génocide, respectivement leader du parti raciste CDR et ministre des Affaires étrangères du gouvernement intérimaire, que la France fut le seul État à reconnaître. Le 13 juin 1994, le président Nelson Mandela appelle les pays africains à intervenir contre le génocide. Sa déclaration est considérée comme celle d'un représentant du monde anglo-saxon souhaitant intervenir dans un pays francophone. Le lendemain, en conseil des ministres, le président Mitterrand annonce une intervention française. Afin de venir en aide à l'armée rwandaise en déroute, il prône une opération Turquoise offensive. Ce type d'action étant

intenable face à la communauté internationale, les forces de Turquoise garderont leurs armes lourdes en retrait. L'opération humanitaire permit aussi d'assurer la retraite des génocidaires.

Pour minimiser le génocide, François Mitterrand défend alors l'idée d'un double génocide. Ainsi, au sommet franco-africain de Biarritz, fin 1994, il parle « *des* » génocides. Interrogé sur la question, il répond : « *De quel génocide voulez-vous parler ? De celui des Tutsis ou celui des Hutus ?* »

• **Mitterrand (Jean-Christophe)**

(98/0384) Né le 19 décembre 1946 à Boulogne-Billancourt, fils du président Mitterrand. Journaliste et professeur d'histoire contemporaine, correspondant de l'AFP en Mauritanie (1977), puis au Togo (1980-81), professeur à l'École nationale d'administration de Mauritanie (1976-77) puis à l'Université du Bénin (1979-80). Conseiller du président de la République (1982), il seconde d'abord Guy Penne avant de traiter seul les Affaires africaines en s'appuyant sur Thierry Martin de Beaucé et Gilles Vidal. Les Africains lui attribuent alors le sobriquet de « *Papamadit* ». Tout en occupant ses fonctions institutionnelles, il développe, avec son épouse Elisabeth Dupuy, des affaires privées dans le cadre du groupe SAGAIE, de Jean-Pierre Fleury et Georges Kentzler, et dans le cadre du groupe Sucres et Denrées, de Serge Varsano, Paul Dijoud et Georges Kentzler (cf. RV 98/0375). En 1985, il entre au conseil d'administration de la Comuf (uranium) et de la Comilog (manganèse), les sociétés minières d'Omar Bongo. Son bureau actuel se trouve au siège d'Eburnéa, une société de Gorges Kentzler.

Le 2 octobre 1990, il reçoit à son bureau de la cellule africaine de l'Élysée un appel téléphonique du général Habyarimana lui demandant de l'aide face à l'offensive du FPR, auquel il répond favorablement. Il explique à Gérard Prunier, qui se trouvait dans son bureau à ce moment et raconte la scène, : « *Nous allons lui envoyer quelques bidasses au petit père Habyarimana. Nous allons le tirer d'affaire. En tout cas, cette histoire sera terminée en deux ou trois mois* » (Gérard Prunier, *Rwanda, le génocide*, Dagorno, 1997, p. 128).

• **Myard (Jacques)**

(98/0385) Né le 14 août 1947 à Lyon, diplomate. Conseiller technique au cabinet du ministre de la Coopération (Michel Aurillac, 1986-88), député (RPR) des Yvelines (depuis 1993). Il est surtout secrétaire général adjoint des Clubs 89. Membre de la

(98/0383) La France complice des génocidaires

« *La France a soutenu avant, et pendant, l'opération de la MINUAR, le régime d'Habyarimana, puis le gouvernement de transition, responsable du génocide (...)* C'est très clair. Nos comptes rendus et nos documents le prouvent. Mais il faut en savoir plus, et c'est une affaire française ».

Guy Verhofstadt, rapporteur de la Commission d'enquête sur le Rwanda du Sénat belge
(in *Le Monde* 10/07/98).

mission d'information, il en a refusé les conclusions. Dans son explication de vote, il indique : « *Les citoyens de ce pays sont désormais en droit de demander des comptes à ceux qui ont animé une véritable campagne de haine médiatique à l'encontre de la France, en pratiquant l'amalgame, la reprise de témoignages douteux jamais vérifiés, mais répétés à l'envi pour fabriquer ainsi une vérité ! Cette démarche haineuse, dont les aspects mercantiles doivent être soulignés — vente de livres ou d'articles à sensations sur fond de millions de victimes — a visiblement été orchestrée par des intérêts et des services étrangers, relayés par quelques idiots utiles, journalistes ou ce qui est plus grave, quelques universitaires en mal de renommée !* (...) *Après plusieurs mois de travail sur ce dossier, je suis une nouvelle fois arrivé à la conclusion que la cause de la tragédie du Rwanda est à rechercher d'abord dans la surpopulation de ce pays* ».

• **Quesnot** (Général d'armée Christian)
(98/0386) Né le 24 mai 1938 à Vire, saint-cyrien. Officier de renseignement affecté au Tchad (1979-80), au Liban (1983-84). Chef de l'état-major particulier du président Mitterrand (1991-95) en remplacement de l'amiral Lanxade. Le général Quesnot s'appuie sur ses modèles : le général Huchon, qu'il a placé à la tête de la mission militaire de Coopération, et le général Rigot. Le général Quesnot a considéré les accords d'Arusha comme paroles en l'air : « *J'estimais que ces accords faisaient une part exorbitante au FPR (...) Ce serait extrêmement difficile à mettre en œuvre, sinon impossible* ».

• **Quilès** (Paul)
(98/0387) Né le 27 janvier 1942 à Saint-Denis-du-Sig (Algérie), polytechnicien. Élu député (PS) de Paris, en 1978. Plusieurs fois ministre : Urbanisme et Logement ((1983-85), Défense (1985-86), Postes, Télécommunications et Espace (1988-91), Intérieur et Sécurité publique (1992-93). A proposé la création d'une mission d'information sur le Rwanda, dont il a assumé la présidence, afin d'empêcher la constitution d'une commission d'enquête parlementaire, aux pouvoirs beaucoup plus étendus. Défenseur inconditionnel du mitterrandisme et du lobby militaro-industriel.

• **Rannou** (Général Jean)
(98/0388) Chef du cabinet militaire du ministre de la Défense (avril 1991-mai 1994).

(98/0390) Des militaires français responsables des tortures

« *Les militaires français nous ont appris à capturer nos victimes et à les attacher. Cela se passait dans une base au centre de Kigali. C'est là qu'on torturait, et c'est là également que l'autorité militaire française avait ses quartiers (...)* Dans ce camp, j'ai vu les Français apprendre aux Interhamwe à lancer des couteaux et à assembler des fusils. Ce sont les Français qui nous ont formés. »

Janvier Afrika,
ancien membre des réseaux Zéro
(in *Complicité de génocide*, F-X. Verschave).

« *J'ai eu deux grands chocs dans ma vie. Le premier lorsque j'ai découvert, qu'en Algérie, on avait institutionnalisé la torture. Le deuxième, en janvier 1993, quant j'ai vu des instructeurs français dans les camps militaires de Bigogwe, situés entre Gisenyi et Ruhengeri. C'est là qu'on amenait des civils par camions entiers. Ils étaient torturés et tués, puis enterrés dans une fosse commune que nous avons identifiée près du cimetière de Gisenyi* ».

Jean Carbonare,
rapporteur de la Commission internationale sur
les violations des Droits de l'homme au
Rwanda,
(in *Le Nouvel observateur*, 04/08/94).

• **Rosier** (Colonel Jacques)
(98/0389) Commandant du secteur sud du dispositif de Turquoise, il expliquait alors pourquoi les Français ne désarmaient pas les génocidaires : « *Les miliciens font la guerre. Par souci de neutralité, nous n'avons pas à intervenir. Sinon, demain, s'il y a des infiltrations rebelles, on nous fera porter le chapeau.* »

• **Roussin** (Michel)
(98/0391) Né le 3 mai 1939 à Rabat. Officier de renseignement, il a fait ses classes avec son ami le général Christian Quesnot. Commandant militaire de l'Hôtel Matigon sous Jacques Chirac (1972-76). Directeur de cabinet d'Alexandre de Marenche au SDECE (1977-81). Chef de service au ministère de la Défense (1980-81). Chargé de mission auprès du président de la Générale des eaux (1981-83). Chef de cabinet de Jacques Chirac à la Ville de Paris puis à

Convocation

Le Conseil d'administration du Réseau Voltaire, réuni le 11 décembre 1998 au Conseil régional d'Île-de-France, a enregistré les candidatures à son renouvellement, et a convoqué l'Assemblée générale ordinaire de l'association. Elle se tiendra le **samedi 16 janvier 1999**, de 14 h 30 à 18 h 30, au Sénat (Palais du Luxembourg, rue de Vaugirard, Paris VIe). Chaque adhérent recevra, début janvier, un courrier comprenant les documents préparatoires de cette réunion.

Matignon (1984-86). Ministre de la Coopération (1993-94). Mis en examen dans « l'affaire Méry », il démissionne de ses fonctions ministérielles, puis bénéficie d'un non-lieu. En 1996, il devient président de SAE International, une filiale du groupe Eiffage. Il est aujourd'hui chargé d'un comité spécial au sein de la direction du Medef.

Philippe Jehanne, ancien des services secrets travaillant à son cabinet a déclaré, le 19 mai 1994, à Gérard Prunier : « *Nous livrons des munitions aux FAR en passant par Goma. Mais, bien sûr, nous le démentirons si vous me citez dans la presse.* »

• **Thibaud** (Colonel, alias Tauzin)
(98/0392) Conseiller militaire d'Habyarimana de 1990 à 1993. Il déclarait au journal télévisé de France 2 sa volonté de « *casser du FPR* ».

• **Urbano** (Jean-Claude)
(98/0393) Vice-consul de France à Goma (Zaire) par où transitèrent les livraisons d'armes au génocidaire. Interrogé par l'association Human Rights Watch Arms Project (HRW), il avait confirmé les livraisons françaises au Hutu Power. Pressé par le gouvernement français, il se rétracta et porta plainte contre HRW puis se désista avant que l'on ait pu entendre les arguments de l'association.

• **Védrine** (Hubert)
Biographie, cf. RV 97/0339.
(98/0394) Hubert Védrine a dénoncé les accords d'Arusha, dont il était censé être un promoteur, et justifié le point de vue des extrémistes : « *Ils disent : "On est la majorité. Il n'y a aucune raison pour qu'on partage le pouvoir avec des gens qui sont partis, qui ne représentent plus rien, et qui veulent revenir reprendre leurs terres" (...) Au fond, de quoi la France se mêlait-elle en allant exiger du gouvernement hutu, immensément majoritaire, d'avoir à partager le pouvoir, on se demande pourquoi, avec une infime*

minorité tutsie — et qui plus est une minorité dans la minorité, puisque c'est la minorité armée de l'étranger ? Pourquoi ? On peut considérer, en effet, qu'il y a une maladresse sur ce plan, ou inconséquence » (audition du 5 mai 1998).

• **Vidal** (Gilles)
(98/0395) Né le 15 septembre 1946 à Ménerville, diplomate. Chargé de mission à la présidence de la République (1989-93), puis ambassadeur au Cameroun (depuis 1993).

**Pour préserver l'indépendance du Réseau
Voltaire et la qualité de son travail,
soutenez-le financièrement.
Si ce bulletin vous intéresse,
et que vous en disposez régulièrement
de copies gratuites,
ayez l'obligeance de vous abonner
pour contribuer aux frais de documentation,
de rédaction et d'édition.**

Bibliographie thématique

(98/0396) **Ouvrages généraux**

Le premier ouvrage sur l'implication française au Rwanda fut celui de François-Xavier Verschave, président de l'association Survie. *Complicité de génocide ? La politique de la France au Rwanda* (éd. La Découverte) présente, dès octobre 1994, une synthèse édifiante d'informations jusqu'alors éparses.

Publié en mars 1998, le livre de Jean-Paul Gouteux est à ce jour l'ouvrage qui présente au mieux les divers enjeux et angles d'approche du problème. *Un génocide secret d'État. La France et le Rwanda, 1990-1997* (Éditions sociales), rassemble notamment de nombreux renseignements sur les interventions françaises depuis 1990, ainsi que sur la question ethnique au Rwanda et dans les discours français.

Les livres de la journaliste belge du *Soir*, Colette Braeckman, sont des références. Spécialiste de la région des Grands Lacs, l'auteur a mené une enquête sur le terrain extrêmement précieuse (*Rwanda, histoire d'un génocide*, Fayard, 1994), et s'est également intéressée à l'après-génocide (*Terreurs africaines*, Fayard, 1996).

Gérard Prunier a pour sa part publié un ouvrage riche d'information : *Rwanda, le génocide* (éd. Dagorno, 1997), paru deux ans plus tôt en anglais. L'auteur, à l'époque membre du secrétariat international du Parti socialiste, a été intégré dans la cellule de crise pour le Rwanda organisée par le ministère de la Défense du gouvernement Balladur. Il fut conseiller officiel de la France pour l'opération Turquoise. Extrêmement bien informé, il donne de nombreux détails révélateurs. Ce livre de référence est néanmoins écrit en langage diplomatique et doit être lu entre les lignes. Par exemple, concernant l'attentat contre l'avion du président Habyarimana, l'auteur affirme que la France n'aurait eu aucun intérêt à le commanditer, tout en fournissant nombre d'informations qui indiquent clairement le contraire.

(98/0397) **Sur l'ethnisme**

Sur l'idéologie ethniste qui a conduit au génocide, l'ouvrage de Jean-Pierre Chrétien, *Le défi de l'ethnisme, Rwanda et Burundi, 1990-1996* (Karthala, 1996), fait référence.

Le livre de Jean-Claude Willame (*Aux sources de l'hécatombe rwandaise*, L'Harmattan, 1995), donne des informations sur les massacres génocidaires dont ont souffert les Tutsis en 1959-1963.

Généalogie d'un génocide de Dominique Franche (Édition Mille et une nuits, 1997) remonte aux racines du mal et à l'histoire précoloniale et coloniale pour expliquer la genèse de l'idéologie ethnique qui fut à l'origine du génocide.

Jean-Paul Gouteux consacre une partie importante de son livre *Un génocide secret d'État* (Éditions sociales, 1998, pp.91-148), à la question ethnique. L'auteur présente d'abord une synthèse des recherches déjà réalisées, puis un chapitre fouillé sur les discours français violemment anti-tutsi, tant au sein de l'armée que des médias.

(98/0398) **Sur la planification du génocide**

Deux rapports parus avant 1994 alertaient sur la préparation d'un génocide, explicitement nommé comme tel, et informaient sur les massacres précédents : *Rapport de la commission internationale d'enquête* réalisé depuis le 1^{er} octobre 1990 (Africa Watch, FIDH, UIDH et CIDPDD, 7-21 janvier 1993, Paris) et *Rapport sur les Droits de l'homme au Rwanda. Septembre 1991-septembre 1992* (Association rwandaise pour la défense des Droits de la personne et des Libertés publiques ADL, Kigali, décembre 1992).

Documents sur le génocide présente, sous forme de fiches thématiques (les victimes, les tueurs, l'idéologie, l'état-major, le génocide, la justice), les éléments pour comprendre comment a été préparé et exécuté le génocide (Danielle Helbig, Jacqueline Martin, Michel Majoros, Édition Luc Pire, Bruxelles, 1997 — disponible en France auprès de Liaison-Rwanda)

(98/0399) **Sur les accords d'Arusha**

Gérard Prunier consacre un chapitre de *Rwanda, le génocide* (éd. Dagorno, 1997) au « marathon pour la paix d'Arusha ».

À partir des auditions de la mission d'information, Michel Sitbon montre que les responsables français ne croyaient absolument pas dans les accords d'Arusha (*Un génocide sur la conscience*, pp. 97-115).

(98/0400) **Sur l'attentat contre l'avion du président Habyarimana**

La journaliste Colette Braeckman a, très tôt,

publié des informations concernant des militaires français du DAMI, dont elle cite les noms, qui auraient participé à l'attentat (dans le quotidien *Le Soir* de Bruxelles, repris dans *Rwanda, Histoire d'un génocide*, Fayard, 1994).

Le chercheur belge Philip Reyntjens donne des informations précieuses concernant les missiles qui ont abattu l'avion présidentiel : l'auteur qui en révèle les numéros complets affirme qu'ils seraient d'origine française (*Rwanda : trois jours qui ont fait basculer l'histoire*, L'Harmattan, 1995).

Dans *Guerres secrètes à l'Élysée* (Albin Michel, 1996), le capitaine Paul Barril affirme qu'il était « sur une colline perdue au cœur de l'Afrique » le jour de l'attentat. Gérard Prunier indique « qu'il est possible que Paul Barril puisse connaître l'identité des hommes qui ont abattu l'avion et celle de leurs commanditaires » (*Rwanda, 1959-1996, histoire d'un génocide*, éd. Dagorno, 1997). L'auteur consacre à l'affaire une partie très intéressante (pp.257-275).

Pour une synthèse, on se référera aux deux petits livres parus à l'Esprit frappeur (Mehdi Ba, *Rwanda, le génocide* et Michel Sitbon, *Un génocide sur la conscience*). Ils complètent celle de l'ouvrage de François-Xavier Verschave paru en octobre 1994 (*Complicité de génocide ? La politique de la France au Rwanda*, La Découverte).

(98/0401) Sur l'armement français des auteurs du génocide

Voir Colette Breackman, *Qui a armé le Rwanda ? Chronique d'une tragédie annoncée* (GRIP, dossier n° 188, Bruxelles, 1994). Rapport de l'association Human Rights Watch Arms Project, *Réarmement dans l'impunité. Soutien international aux auteurs du génocide rwandais* (mai 1995, New York).

Se référer également aux synthèses de François-Xavier Verschave et Jean-Paul Gouteux.

(98/0402) Sur l'implication personnelle de François et Jean-Christophe Mitterrand

Les écrits tentant d'examiner les responsabilités de l'ancien président et de son fils sont extrêmement rares, alors même que les questions africaines sont sous l'autorité directe de l'Élysée qui en a fait son « domaine réservé » depuis 1958.

Néanmoins, Pascal Krop a publié dès octobre 1994 un livre éclairant au titre évocateur : *Le génocide franco-africain. Faut-il juger les Mitterrand ?* (éd. J.-

C. Lattès). Cet ouvrage présente notamment l'affairisme du conseiller Afrique du président, son propre fils. Il s'interroge sur le lien de cause à effet entre la nomination de Jean-Christophe à la cellule africaine de l'Élysée et le soudain essort de ses affaires personnelles en Afrique. Écrite sur le vif, la plus grande partie du livre traite plus des relations franco-africaines en général que sur la question rwandaise. Il s'ouvre sur la reprise d'une information diffusée par la *Dépêche internationale des drogues*, en date d'août 1994. Jean-Christophe Mitterrand et Jean-Pierre Habyharimana, le fils du président rwandais, auraient exploité des champs de cannabis. L'intervention des troupes françaises dans la forêt de Nyungwe aurait eu pour objectif de faire disparaître les traces de ces activités.

(98/0403) Sur le comportement de la presse

Dans *Rwanda, un génocide français* (L'Esprit frappeur, 1997, pp.31-46), Mehdi Ba présente la « capacité de dissimulation digne d'une période de guerre » dont ont fait preuve les médias français et souligne quelle cible fut finalement prise par les éditorialistes : le FPR et non les génocidaires.

Michel Sitbon s'interroge, dans *Un génocide sur la conscience* (pp. 77-86), sur certains ouvrages qui semblent dévoiler un peu de la politique africaine pour en fait cacher beaucoup.

Dans *Un génocide secret d'État* (Éditions sociales, 1998, pp.137-148), Jean-Paul Gouteux dénonce l'idéologie ethnique dans la presse, et particulièrement dans *Libération*.

Concernant les médias rwandais, se référer à *Rwanda, les médias du génocide*, Jean-Pierre Chrétien, Jean-François Dupaquier, Marcel Kabanda, Joseph Ngarambe, Karthala éd., 1995.

(98/0404) Sur l'attitude de l'ONU et des États-Unis

Le journaliste Pierre-Olivier Richard met l'accent sur l'abandon par la communauté internationale des Tutsis du Rwanda (*Casques bleus, sang noir. Rwanda 1994 - Zaïre 1996 : un génocide en spectacle*, préface de Jean Ziegler, éd. EPO, Bruxelles, 1997). Il rappelle que le contingent des casques bleus présent au Rwanda passe de 5 000 hommes à 250 au début des massacres. Et explique que Boutros-Ghali, le secrétaire général de l'ONU, était un homme de la France et que le commandant des forces de l'ONU au Rwanda, le diplomate

camerounais Booh-Booh, était un ami personnel du président Habyarimana chez qui il venait de passer les fêtes de Noël en famille.

Jean-Claude Marlaire, militaire belge présent sur le terrain au moment des faits, explique dans *Rwanda : Les chemins de la mort* (La Longue-Vue, Bruxelles, 1997) comment les casques bleus de la MINUAR ont volontairement été réduits à l'impuissance.

Gérard Prunier raconte la réunion au Zaïre réhabilitant le maréchal Mobutu, avec notamment Jacques Foccart et Herman Cohen, respectivement « Monsieur Afrique » de la France et des États-Unis (*Rwanda, le génocide*, Dagorno, pp. 377-378).

À partir de cette information, Michel Sitbon s'interroge sur la réalité du soutien américain au FPR (*Un génocide sur la conscience*, pp. 72-77).

(98/0405) Sur l'attitude des ONG

Deux humanitaires témoignent de l'impuissance et de l'utilisation des ONG dans le génocide : Rony Brauman, ancien président de Médecins sans frontières, *Devant le mal, Rwanda, une tragédie en direct* (Arléa, 1994) et Annie Faure, *Blessures d'humanitaire* (Balland, 1995).

Une virulente polémique a opposé d'un côté la revue *Golias* à Reporters sans frontières et African Rights à Amnesty international.

Jean-Paul Gouteux propose une synthèse très utile des liens existants entre Amnesty, RSF et certains idéologues ethnistes hutus (*Un génocide secret d'État, la France et le Rwanda, 1990-1997*, Éditions sociales, 1998, pp.123-136).

(98/0406) Sur l'asile judiciaire que la France offre aux auteurs du génocide

La revue *Golias* a présenté un acte d'accusation contre le père Wenceslas Munyeshyaka, Rwandais installé en France en toute quiétude, bien que désigné comme supplétif des génocidaires (*Rwanda : la machette et le goupillon*, n°43, juillet-août 1995).

Mehdi Ba présente le sabotage des inculpations sur le territoire français (*Rwanda, un génocide français*, L'Esprit frappeur, 1997).

Voir aussi Réseau Voltaire 96/0070, 96/0154, 96/0261, 96/0937, 97/0017, 97/0202.

L'association African Rights présente plusieurs dossiers : *Le père Wenceslas Munyeshyaka arrêté en France puis relâché* (Témoign du génocide n°1, 10/1995), *Sosthène Munyemana, le boucher de Tumba en liberté en France* (Témoign du génocide, n°2, 03/

1996).

(98/0407) Sur l'attitude de l'Église catholique et de l'Internationale démocrate chrétienne (IDC)

La revue *Golias* a réalisé un travail suivi sur l'implication de l'Église catholique et de l'IDC dans le génocide : *Rwanda, la machette et le goupillon* (n° 43, juillet-août 1995), *Rwanda : l'honneur perdu des missionnaires* (n° 48-49, juillet-août 1996) et *Rwanda : le rôle de l'Internationale démocrate-chrétienne dans le génocide* (n° 60, mai/juin 1998).

Dans ce dernier numéro, *Golias* produit un entretien avec Léon Saur, secrétaire général du Parti social-chrétien en Belgique (PSC, 1985-1995) en charge des relations internationales. Dans un ouvrage publié à Bruxelles (*Influences parallèles*, éd. Luc Pire, 1998), il raconte les liens unissant le régime Habyarimana et l'IDC. Il explique que l'ancien dictateur rwandais était membre de la communauté charismatique de L'Emmanuel et de l'Opus Dei et participait à des réunions de prière en compagnie du roi Baudoin.

Dans *Rwanda : Lls chemins de la mort* (La Longue-Vue, Bruxelles, 1997), Jean-Claude Marlaire raconte aussi le racisme anti-tutsi particulièrement virulent au sein de l'Internationale Démocrate Chrétienne (IDC) qui s'est employé à nier le génocide aussitôt accompli.

(98/0408) Sur le consensus autour de la politique africaine de la France et l'anti-américanisme

Dans *Un génocide sur la conscience* (éd. L'Esprit frappeur, novembre 1998, pp. 35-40 et 109-115), Michel Sitbon développe une critique de la problématique de la présence française en Afrique. L'auteur montre comment la vision gaullienne du monde fut et reste acceptée de l'extrême gauche à l'extrême droite. La France étant censée faire front à l'impérialisme américain (empire capitaliste ou matérialiste selon les uns et les autres).

(98/0409) Sur la politique africaine de la France

Le dernier livre de François-Xavier Verschave, *La Françafrique, le plus long scandale de la République* (Stock, 1998), constitue la meilleure introduction à la politique franco-africaine. À travers de nombreux exemples concrets qui sont autant de chapitres (Cameroun, Togo, Biafra, Tchad, Libéria, Rwanda...), l'auteur explique le principe de la « Françafrique » et le caractère criminel de ces

relations. Il raconte comment les autorités françaises ont méthodiquement fait disparaître les leaders démocrates et assis des dictateurs à leur place, n'hésitant pas le cas échéant à anéantir une partie importante de la population si elle s'avérait trop indocile.

Publiés chez L'Harmattan, *Les Dossiers noirs de la politique africaine de la France* des associations Survie (dont est président F.-X. Verschave) et Agir ici, font régulièrement le point depuis 1994 sur des aspects particuliers du sujet : *Rwanda, la France choisit le camp du génocide ; Les liaisons mafieuses de la Françafrique ; France, Tchad, Soudan, à tous les clans ; Présence militaire française en Afrique : dérivées... ; Les candidats et l'Afrique : le dire et le faire* (dossiers n° 1 à 5 réunis en un volume, L'Harmattan, 1996), *Jacques Chirac et la Françafrique. Retour à la case Foccart ?* (1996), *France-Cameroun, croisement dangereux* (1996), *Tchad, Niger. Escroqueries à la démocratie* (1997), *France-Zaïre-Congo, 1960-1997. Échec aux mercenaires* (1997), *France-Sénégal. Une vitrine craquelée* (1997), *Sécurité au sommet, insécurité à la base* (1998). En 1995, Agir ici et Survie publiaient aussi *L'Afrique à Biarritz. Mise en examen de la politique française* (L'Harmattan).

De François-Xavier Verschave, on lira encore *L'aide publique au développement* (avec Anne-Sophie Boisgallais, Syros, 1994).

De même, l'Observatoire permanent de la Coopération française (OPCF) publie d'importants Rapports (Desclée de Brouwer, 1995, 1996, 1996 et 1997).

Sommaire

- Éditorial (p. 1).
- Organigramme (p. 2).
- Index des protagonistes français (p. 3-12).
- Bibliographie thématique (p. 13-16).

(98/0410) Pour assurer le suivi du sujet

La lettre mensuelle de Survie, *Billets d'Afrique*, est une référence concernant la politique africaine de la France. Il s'agit, sous forme de brèves, d'une synthèse d'informations parues tant dans la presse grand public que dans des lettres confidentielles, ainsi que des informations inédites et des analyses. [Survie, 57, avenue du Maine, 75014 Paris, tél. : 01 43 27 03 25, fax : 01 43 20 55 58. Abonnement : 80 F, étranger : 100 F.]

Survie publie aussi *Afrique info*, un mensuel de quatre pages qui présente de courts articles plus accessibles.

[Abonnement : 80 F, étranger : 100 F.]

Liaison-Rwanda propose une information continue (6 numéros par an + suppléments) sur l'actualité au Rwanda et la vie des associations en France. Cette lettre est notamment dirigée par Jean-Paul Gouteux.

[Abonnement : 100 F. Chèque à l'ordre de Association Franco-rwandaise, 215, avenue du Petit train, 34000 Montpellier, tél. et fax : 04 67 22 17 91. Site Internet (très bien réalisé) : <<http://www.bleumer.tm.fr/rwanda/>>]

Je m'abonne aux *Notes d'information du Réseau Voltaire* et j'adhère à l'association "Réseau Voltaire pour la liberté d'expression"

- 490 F : personnes physiques.
- 890 F : personnes morales (sociétés, associations, syndicats).

Je m'abonne

- Aux *Notes d'information du Réseau Voltaire* (48 numéros/an) : 390 F.

Je soutiens le Réseau Voltaire par un don de

- 100 F
- 250 F
- 500 F

Je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du "Réseau Voltaire".

Prénom et Nom :

Adresse :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :

Date et signature

Coupon à renvoyer à Réseau Voltaire, BP 35, F-93201 Saint-Denis cedex